

Cahier des charges formation

électriciens tertiaire

dans le cadre d'une POEC

pour la Société DECIMA

Présentation de CONSTRUCTYS :

CONSTRUCTYS : L'Opérateur de Compétences des branches professionnelles du Bâtiment, des Travaux Publics, du Négoces des matériaux de construction et du Négoces de bois.

CONSTRUCTYS contribue au développement de la formation professionnelle des salariés du Bâtiment, des Travaux Publics, du Négoces des matériaux de construction et du Négoces de bois. Sa mission d'Opérateur de compétences est d'accompagner les entreprises dans le développement des compétences de leurs salariés, de soutenir et financer l'alternance (apprentissage et professionnalisation) et d'appuyer les branches professionnelles dans l'ingénierie de certification.

Les services, l'expertise de la formation professionnelle et les métiers de la filière de la construction sont portés par les réseaux de proximité de Constructyts. Ils vont à la rencontre des entreprises du secteur, pour écouter leurs besoins, les conseiller et les accompagner pour réaliser et financer leurs projets de formation.

En 2018, Constructyts a accompagné 216 000 entreprises adhérentes et a financé le parcours de 380 000 stagiaires.

Constructyts Hauts-de-France assure le conseil de proximité auprès des entreprises du BTP, du Négoces des matériaux de construction et du Négoces de bois de 11 salariés et plus.

Présentation de l'entreprise :

Créée en 1956 par trois frères, la société Décima est aujourd'hui un groupe diversifié basé à Saint-Laurent Blangy employant globalement 180 personnes qui interviennent sur ces activités :

ELECTRICITÉ ET RÉSEAUX D'INFORMATIONS – Sociétés DECIMA et PARITELEC (120 salariés)

- Energie : courants forts, courants faibles, éclairages publics,
- Infrastructure : équipement de bâtiments, câblage, réseaux, accès sécurisés, boucles de fibre optique
- Télécom et informatique : interconnexions de sites, liaisons internet, téléphonie fixe et mobile, hébergement de systèmes informatiques dans des data centers.
- Ingénierie : bureau d'études et de conseil spécialisé dans les infrastructures réseaux et les télécoms, management énergétique.

OPTIMISATION DES SERVICES

- Facilities : un seul interlocuteur pour gérer un projet transverse.
- Gestion multi-technique de bâtiments : réhabilitation de bâtiments et installation de systèmes de gestion intelligents (smart grid). Prestation de télégestion et télé pilotage.

IMMOBILIER

- Location de bureaux à Arras et en région parisienne, location d'espaces de stockage en box privatifs sécurisés.

HEBERGEMENT DE DONNÉES INFORMATIQUES

- Datacenters : locations de baies ou salles d'hébergement privatif, accès par porte blindée, alimentation électrique redondante.

Le présent projet concerne la société DECIMA qui opère sur le marché des travaux d'installation et de maintenance en électricité pour une clientèle du secteur tertiaire et notamment pour la SNCF. La société DECIMA assure toutes les prestations en courant fort et faible, pour des chantiers neufs, de réhabilitation, de mise en conformité, de maintenance préventive ou curative, d'installation d'éclairage ou de panneaux d'information sur les quais de gare... Ceci implique des conditions de travail spécifiques : 80% de l'activité se réalise en grands déplacements (surtout en Ile de France), les interventions de nuits, week-end ou en horaires décalés sont régulières (2 à 3 fois par mois). L'accès à ce marché impose le respect de règles de sécurité importantes et spécifiques à ce client.

Pour réaliser ses prestations, l'entreprise repose sur ces fonctions, pour le volet technique :

- Fonction « Exploitation chantier » :
 - un directeur technique : M.Deruy
 - 15 chargés d'affaires
 - 20 chefs d'équipe
 - des électriciens monteurs intervenant en équipe (2 à 6 personnes)
- Fonction « Etude/ Qualité / Sécurité/ Méthodes » :
 - un bureau d'études intégré au groupe : société OVEKA : 10 personnes

Les salariés sont majoritairement embauchés en CDI, en cas de pic d'activité quelques intérimaires viennent compléter les équipes. L'entreprise recourt ponctuellement aux contrats en alternance, principalement pour les postes en bureau d'études.

Le climat social y est décrit comme serein. Le faible turn-over en témoigne, ainsi que le souhait d'anciens salariés de ré-intégrer l'entreprise. La stratégie de ressources humaines participe à ce climat : la politique de rémunération est en phase avec le marché et semble avantageuse, les possibilités d'évolution y sont nombreuses, un dispositif de formation interne est organisé pour permettre de développer les compétences sur certaines spécificités techniques et le temps de travail annualisé permet aux salariés de récupérer leurs heures supplémentaires ou de se les faire payer quand cela n'est pas possible.

L'entreprise éprouve toutefois depuis quelques temps des difficultés croissantes pour le recrutement d'électriciens monteurs. Au-delà du faible nombre de profils rencontrés, les candidats recrutés par les modes habituels (intérim, ex-stagiaires, réseau...) correspondent insuffisamment aux besoins : manque de connaissances techniques, attitude de retrait face aux conditions de travail, absentéisme, retards...

La politique de formation :

Consciente que la formation contribue à la compétence globale de l'entreprise et à la fidélisation des salariés, la société DECIMA organise régulièrement des temps de formation interne pour former les équipes sur les nouveaux produits ou équipements.

Projets de l'entreprise :

De nombreux projets sont envisagés pour 2019, ils s'articulent autour de 3 axes majeurs :

- Le management énergétique

Afin de garantir l'amélioration continue de la performance énergétique des bâtiments de nos clients, DECIMA réalise des audits, apporte des solutions techniques et déploie des équipements dans les bâtiments pour collecter, mesurer, analyser les données concernant les consommations d'énergie (électricité, chauffage, air froid, fluides énergétiques...) et s'engage sur la réduction de ces consommations avec son contrat de performance énergétique.

- Le Facility Management

DECIMA propose ses services de Facility Management pour la gestion multi techniques de bâtiments. Nos équipes dédiées assurent l'hypervision et le pilotage de la maintenance de l'ensemble des équipements techniques (Chauffage, climatisation, portes automatiques, sécurité incendie, électricité...) avec l'appui de son outil GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur)

La GMAO DECIMA (CODIA) est une application web sur laquelle sont enregistrées toutes les interventions faites sur un bâtiment. Elle permet également de collecter, d'analyser et de contrôler les consommations d'énergie de ce bâtiment.

- Le BIM

Ses équipes sont en mesure de concevoir des maquettes numériques 3D intelligentes des bâtiments clients, reprenant les infrastructures et réseaux permettant le partage d'informations fiables, entre tous les intervenants, tout au long de leurs cycles de vie.

Ce procédé permet d'effectuer des analyses, des simulations et des contrôles de l'ouvrage puisqu'il intègre toute l'information technique nécessaire à sa conception, sa construction, son entretien et ses réparations. Il comprend aussi une description des relations entre chaque objet de la maquette et leurs propriétés.

Couplé à CODIA et au BIM, un équipement en panne (avec sa référence et sa fiche technique) est automatiquement identifié sur la maquette numérique. L'équipe d'astreinte peut ainsi localiser avec précision cet équipement et se rendre sur les lieux avec la pièce de rechange nécessaire. Un gain de temps indéniable, une intervention rapide plus efficace et sécurisée. Les informations liées à la maintenance des pièces alimentent en retour et en temps réel la maquette numérique du bâtiment.

Le BIM facilite ainsi la faisabilité de projets conçus d'un ouvrage puis le transfert de données, la communication et l'échange entre tous les intervenants.

Public visé par la formation :

Cette formation s'adresse 12 candidats actuellement demandeurs d'emploi qui seront recrutés en amont de l'action. Le prestataire retenu sera associé à la phase de recrutement. Le public visé est prioritairement des candidats qui disposent d'un premier niveau de compétence en électricité acquis au travers de leur parcours scolaire (de type CAP à niveau bac pro Elec) et/ou professionnel et qui auraient besoin d'une remise à niveau sur le plan technique. Cette formation pourrait également viser des personnes issues

d'autres horizons professionnels (du domaine technique, ou non), mais qui manifestent un intérêt réel pour ce type d'activité.

Objectifs de la formation :

A travers cette action, il s'agit de mettre à niveau l'ensemble de la population visée afin qu'elle puisse intervenir en autonomie et en sécurité sur les travaux de premiers niveaux en courant fort. Ces candidats seront formés ultérieurement en interne sur la partie courant faible du métier. Cette formation doit ainsi leur permettre de :

- connaître les règles de sécurité liées au métier d'électricien en intervention au sein de sites SNCF,
- pouvoir réaliser les activités de premier niveau d'un électricien intervenant uniquement en courant fort en site tertiaire : lecture de plan, tirage et pose des câbles, câblage des appareillages...
- être sensibilisés au mode de vie et de travail en grands déplacements, concernant notamment le volet communication, alimentation et hygiène personnelle.

A l'issue de cette formation l'équipe dirigeante souhaite embaucher en CDI l'ensemble des 12 candidats qui auront donné satisfaction. Des possibilités d'évolution à moyen terme sont envisageables vers des postes de chef d'équipe ou de technicien fibre optique. A la marge (pour une à deux personnes), des poursuites de parcours en alternance pourront être envisagées à l'issue de cette action, afin de compléter l'acquisition de compétences.

Attentes en termes de rythme et de contenu

Au regard de la population visée, nous préconisons une formation organisée par modules, incluant des périodes d'immersion en entreprise n'excédant pas 1/3 de la durée de la formation afin de donner du sens aux apprentissages et de conserver la dynamique de la formation. Compte tenu des besoins repérés, voici les compétences professionnelles et savoirs de base minimaux pour ce métier :

- Sensibiliser à la sécurité au travail au sein de sites SNCF (ce module de 8h devra être sous traité à l'un des deux organismes de formation agréé par la SNCF). Ce module est indispensable pour pouvoir intervenir chez ce client,
- Déterminer en se basant sur les plans établis par les techniciens du bureau d'études, l'emplacement des éléments de l'installation électrique,
- Effectuer les travaux d'installations électriques et de raccordement d'appareils électriques : installation de câbles (chemin de câbles, goulottes, tubes IRL...), câblage du tableau et des appareillages électriques (en courant fort), notamment dans le cadre d'Installation d'appareillages raccordés à un réseau intelligent (protocole KNX),
- Réaliser les tests et essais avant la mise en service, recherche de pannes,
- Réaliser tous les travaux de mises aux normes de sécurité électrique,
- Préparer à l'habilitation H1B1,
- Former à la conduite de nacelle 3A 3B,
- Sensibiliser au mode de vie et de travail en grands déplacements lorsque les personnes travaillent et vivent ensemble en permanence : communication avec les collègues, managers et autres corps d'état, gestion de l'alimentation, rappel des règles d'hygiène.

Le prestataire pourra faire part d'autres propositions.

Organisation de la formation :

Durée de formation et/ou du parcours :

POEC limitée à 400 heures (dont au maximum 1/3 de mise en application en entreprise).

Déroulement de la formation et lieu de la formation :

Il est attendu que cette formation débute à l'automne 2019 (oct/novembre) et qu'une partie des modules puissent se réaliser au sein de l'entreprise à Saint-Laurent Blangy, afin que les stagiaires puissent côtoyer leurs futurs collègues. Une salle de formation sera mise à disposition.

Il est attendu que le prestataire participe avec l'entreprise et les partenaires de l'emploi au processus de sélection des candidats selon des modalités qui seront ultérieurement définies : participation aux temps d'information, propositions de tests, participation aux entretiens de pré-sélection.

Les modalités d'intervention :

Elles devront privilégier une pédagogie active basée sur l'échange et la mise en situation des participants. Les sessions devront allier différentes méthodes pédagogiques : des approches théoriques et des mises en situation pratiques sur des exercices d'installation. Il conviendra de :

- prendre le temps de l'écoute individuelle,
- favoriser les échanges d'expériences entre les participants,
- assurer un débriefing suite aux périodes d'immersion afin de contribuer à l'ancrage des apprentissages,
- prévoir des mises en situation à partir de cas concrets.

Le prestataire pourra faire part d'autres propositions.

Il est également attendu que le prestataire organise un comité de suivi et un bilan final qui réuniront les candidats, l'entreprise, Pôle Emploi, Constructyts et les autres acteurs de l'Emploi associés à ce recrutement. L'objectif de ce comité sera de mesurer la progression pédagogique, de relever les dysfonctionnements et de réajuster si nécessaire le contenu et les modalités d'intervention.

Facturation de la prestation

CONSTRUCTYTS – OPCO de la Construction prend en charge les coûts pédagogiques de la formation (en délégation de paiement) selon un coût horaire de 15€/h HT. La réponse de l'organisme ne pourra pas être supérieure à la prise en charge de CONSTRUCTYTS.

Le coût de la prestation comprendra l'ensemble des frais liés à la formation (animation, transport et immobilisation du matériel, frais généraux formateurs, déplacements, repas, autres, etc.).

Dans ce cadre, le prestataire s'engagera à informer CONSTRUCTYTS de la Construction du coût horaire de la formation et du montant total TTC de la formation. A ce titre, il transmettra à CONSTRUCTYTS sa proposition d'intervention chiffrée accompagnée d'un programme de formation et du calendrier prévisionnel.

Pôle Emploi pourra apporter son concours au financement des frais annexes et pour l'indemnisation du demandeur d'emploi.

Le prestataire s'engagera à transmettre à CONSTRUCTYTS les justificatifs de nature à attester de la réalité des actions de formation (feuilles d'émergence notamment) lorsque celui-ci en fera la demande.

Contenu des réponses

Votre réponse devra obligatoirement contenir les éléments suivants :

- Coordonnées et présentation de l'organisme : SIRET, adresse, effectif
- Programme et calendrier de la formation
- Descriptif de la démarche pédagogique et des différentes méthodes d'animation
- CV du ou (des) intervenant(s) et les références de prestations comparables. Le prestataire devra disposer de formateurs experts dans le domaine et du matériel nécessaire à la bonne réalisation de la formation. Les intervenants affectés par l'organisme de formation lors de la réalisation de la prestation devront être ceux qui auront été présentés dans sa proposition. En cas de remplacement, le prestataire sera tenu d'en informer DECIMA et CONSTRUCTYTS, il s'assurera notamment que le/les remplaçants disposent de compétences et d'expériences similaires. Pendant la durée de la prestation, le centre DECIMA et CONSTRUCTYTS, se réserveront le droit de demander le remplacement d'un ou plusieurs intervenant(s) qui ne donne(nt) pas entière et pleine satisfaction
- Une expérience dans le secteur de l'électricité est indispensable
- Proposition financière

Les modalités de sélection

L'attribution de cette consultation sera réalisée début septembre par un comité réunissant la Société DECIMA, Pôle Emploi et Constructyts, à partir d'un ensemble de critères :

- Compréhension de la demande de l'entreprise et du besoin exprimé
- Pertinence de la méthodologie proposée
- Qualité de la réponse écrite
- Niveau de compétence des formateurs et leurs expériences dans la mise en œuvre d'actions collectives, avec références et CV à l'appui.
- Pertinence des méthodes pédagogiques proposées en lien avec le cahier des charges
- Connaissance de l'environnement professionnel du BTP
- Proposition financière

La proposition financière indiquera les coûts horaires par stagiaire (HT et TTC).

Confidentialité :

Le contenu du présent cahier des charges est divulgué à titre confidentiel. Toute entreprise ou consultant qui reçoit ou détient le présent cahier des charges s'engage à n'en dévoiler la teneur et le contenu que pour les besoins de l'élaboration éventuelle d'une ou plusieurs offres de service.

Date limite de remise des propositions :

Les réponses au présent appel d'offres sont à retourner par courrier et courriel le 04/09/2019 au plus tard à CONSTRUCTYTS Hauts de France :

- 266 boulevard Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
- Courriel : franck.navez@constructyts.fr